

AA042

PERFECTIONNEMENT

2 jours 14 heures

1 697 €

Exonérés de TVA
Déjeuners offerts

Optimiser le règlement des sinistres RC des particuliers

S'exercer à partir d'études de cas

OBJECTIFS

- Analyser les étapes de gestion des sinistres responsabilité civile des particuliers compte tenu des garanties en présence et des dommages subis
- Apprécier les responsabilités compte tenu des évolutions jurisprudentielles et de la nécessité de mettre en œuvre un recours
- Recenser les différents postes de préjudices indemnisables et leurs modes d'indemnisation

PROGRAMME

A. ANALYSER LES ÉTAPES DE GESTION D'UN SINISTRE RESPONSABILITÉ CIVILE IMPLIQUANT DES PARTICULIERS

1. Vérifier l'imputabilité des garanties à l'événement déclaré
2. Dégager les exclusions et limitations de garantie dans le temps et dans l'espace
3. Prendre les mesures conservatoires

B. APPRÉCIER LES RESPONSABILITÉS ET METTRE EN ŒUVRE LES RECOURS

1. Mesurer les évolutions jurisprudentielles
2. Rechercher et analyser les obligations des parties impliquées dans le sinistre
3. Apprécier la nécessité de recourir à l'expertise amiable ou judiciaire

C. INDEMNISER LES VICTIMES

1. Déterminer les préjudices matériels indemnisables
2. Évaluer les préjudices

PUBLIC

Confirmés dans les fonctions de :

- Chargés d'indemnisation habitation
- Managers indemnisation multirisque habitation
- Gestionnaires de contrats habitation
- Gestionnaires surveillance du portefeuille

PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes.

AA041 - AA090

POINTS FORTS

Les participants travaillent à partir d'études de cas. Ils doivent statuer sur les garanties, les responsabilités et les recours. Les rappels techniques, juridiques et les apports méthodologiques s'effectuent au fur et à mesure de cet entraînement. La jurisprudence est analysée pour mesurer ses conséquences pratiques sur la gestion des sinistres.

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance multirisque habitation, formateur expert de l'Ifpass.

SESSION(S) 2018

Paris,

12 et 13 avril 
17 et 18 septembre 

Disponible en régions sur demande

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.